



Validation

Un Certificat de Sauveteur Secouriste du Travail est délivré par l'INRS au stagiaire ayant participé activement à la formation et fait l'objet d'une évaluation favorable.

Ce certificat est valable 24 mois, il impose de maintenir et actualiser ses compétences.

L'établissement est accessible à toute personne à mobilité réduite. Concernant les adaptations de la formation, il est impératif d'entrer en contact avec nos services au préalable pour que nous puissions faire les aménagements nécessaires.

Nous contacter pour toute demande de renseignements, de devis, d'inscription.

Accessibilité de l'établissement

L'établissement est accessible à toute personne en situation de handicap.

Concernant les adaptations de la formation, il est impératif d'entrer en contact avec nos services au préalable pour que nous puissions faire les aménagements nécessaires.

Pour des compléments d'informations

- Consultez notre site internet : www.lp-agir.fr

- Nous contacter directement par mail : formationcontinue@lp-agir.fr



Média Perfect - Tél. 04 77 53 20 59 - www.mediaparfect.fr - Reproduction interdite - NP01426 20-21



SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL

(formation initiale et maintien et actualisation des compétences formation inscrite au répertoire spécifique)



Le métier et ses secteurs d'activité

Le sauveteur secouriste du travail (SST) est un salarié de l'entreprise. Son rôle est de porter les premiers secours à toute victime d'un accident du travail ou d'un malaise, mais aussi d'être acteur de la prévention dans son entreprise.

Cette formation est accessible à toute personne âgée d'au moins 16 ans.

Les objectifs

Etre capable de faire face à une situation d'accident du travail.

Mettre en application, dans le respect de l'organisation de l'entreprise et des procédures de prévention, ses compétences en matière de prévention.

Modalités et délais d'accès

Le positionnement se fait par échange téléphonique ou mail pour vérifier s'il s'agit d'une formation initiale ou d'un MAC (Maintien et Actualisation des Compétences)

Programme de formation

- Contribuer à la prévention des risques professionnels dans l'entreprise :

* Situer son rôle de SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise

* Caractériser des risques professionnels dans une situation de travail

* Participer à la maîtrise des risques professionnels par des actions de prévention

- Intervenir face à une situation d'accident du travail :

* Situer son rôle de SST dans l'organisation des secours dans l'entreprise ;

* Protéger de façon adaptée ;

* Examiner la victime ;

* Garantir une alerte favorisant l'arrivée de secours adaptés au plus près de la victime ;

* Secourir la victime de manière appropriée.

Méthodes et moyens pédagogiques

Nous mettons en place une pédagogie active basée sur des mises en situation pratique et prenant appui sur l'expérience des stagiaires (Études de cas, exposés interactifs, démonstrations, ateliers d'apprentissage, mises en situation au plus proche de l'activité réelle du salarié).

Notre formation se déroule dans une salle adaptée et nous disposons de tous le matériel nécessaire à la mise en pratique : mannequins, défibrillateur, livret pédagogique.

Durée et organisation

- 2j de formations (14h) pour une formation initiale de Sauveteur Secouriste du travail
- 1j de formation (7h) pour un Maintien et Actualisation des Compétences

Nombre de stagiaires

Groupes de 4-10 personnes

Intervenant

Formateur certifié et sous la responsabilité d'un organisme habilité par l'INRS et la CARSAT Aquitaine

Conditions de financement

250 € pour une formation de deux jours

125 € pour une formation d'un jour.

Eligible au CPF

Lieu

2 sites possibles :

- Site de Langon : 8 rue guy arcam 33210 Langon

- Site de Pauillac : 1 impasse lamire 33250 Pauillac

Evaluation

Évaluation continue et certificative répondant au référentiel d'évaluation de l'INRS.